



# Le Service HABITER soutient les personnes pour avoir et garder un logement autonome !

## UN SERVICE INTEGRE POUR UNE EFFICACITE D'INTERVENTION

LAHSo, association lyonnaise à but non lucratif et reconnue d'intérêt général, s'implique en faveur d'une insertion sociale par le logement dans le cadre de sa mission de lutte active, audacieuse et innovante.

Composé de professionnels diplômés, le cadre proposé s'appuie autant sur les compétences professionnelles que de celles des ménages accompagnés.

Des temps d'analyse des pratiques professionnelles sont programmés une fois par mois afin d'affiner ensemble les interventions

## MENAGES CONCERNES

Ménages en situation de précarité au regard du logement

## UNE ÉQUIPE INSCRITE DANS UN RÉSEAU PARTENARIAL ET QUI VALORISE LE PARTAGE DE COMPÉTENCES

L'ensemble des salariés travaillent en collaboration pour permettre une réflexion constante sur notre action et l'engagement de chacun.

**L'équipe s'appuie sur les principes clés des pratiques « logement d'abord »\*.**

*\*modèle Pathways to Housing*

**L'accompagnement s'effectue en multi-référence pour favoriser le pouvoir d'agir.**

## L'objectif : accompagner les personnes selon leurs besoins, leurs demandes

### Une année au Service HABITER de LAHSo

#### 167 Ménages accompagnés

(dont 49,3% de personnes isolées 31,9% de familles monoparentales)

**43** sous-locations en vue d'un bail glissant.

**14** glissements de bail au nom des ménages Pour une durée moyenne de 18,8 mois

**4** sous-locations temporaires

#### 180 mesures :

**140** ASLL

**9** FNAVDL

**15** Droit de cité Habitat

**1** Bailleur

**15** dispositifs PLACE



## Le Service Habiter de LAHSO : illustrations !



La multi-référence.

### L'ORIENTATION :

Les mesures sont majoritairement demandées par les travailleurs sociaux partenaires : Maisons de la Métropole, CCAS ou milieu associatif et hospitalier, dispositif DALO, Action logement, etc.

Le Service Habiter peut également être à l'origine des demandes dans le cas de notre partenariat interne avec le Point Accueil, l'ACI (Le Grenier)

Quelque soit l'origine du prescripteur, la mesure est validée par une commission extérieure : ITTL pour la métropole ou association mandatée : CLR, Droit de Cité ou bailleur.

### ACCOMPAGNER ET COLLABORER

**Une référence commune : chaque personne a la capacité de faire les choix ; c'est elle qui est garante du suivi de son accompagnement, non l'institution.**

Pour permettre une appropriation de l'accompagnement par la personne elle-même, l'équipe a fait le choix de travailler en multi-référence.

Le travail en commun est co-construit lors de chaque rencontre au sein du service ou à domicile.

Le professionnel peut travailler sur le cadre de vie et accompagner la personne dans ses démarches en favorisant son intégration dans son environnement.

### ACCOMPAGNEMENT SOCIAL LIE AU LOGEMENT

Le champ d'intervention principal demeure le logement avec différents volets :

- aider et accompagner dans la recherche et l'accès à un logement autonome,
- construire un processus d'accès à un logement adapté, aider à la gestion budgétaire pour le maintien dans le logement
- prévenir et accompagner les expulsions

Le professionnel peut travailler sur le cadre de vie et accompagner la personne dans ses démarches en favorisant son intégration dans son environnement.

### UN OUTIL: LA SOUS LOCATION

La sous-location permet de proposer un logement à un ménage avec une étape transitoire d'une durée moyenne comprise entre 12 et 18 mois.

Le logement temporaire lui permet de réunir les conditions nécessaires à un accès à un logement pérenne, soit le bail glissant, qui lui permet à terme d'accéder au statut de locataire en titre de ce logement et de s'y maintenir durablement.

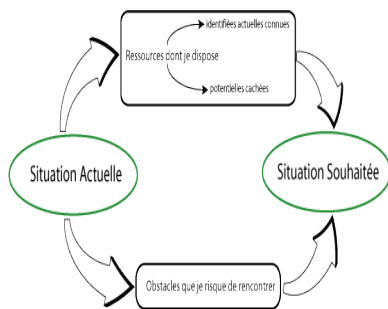
### HABITATS ET TERRITOIRES

Notre territoire d'intervention est la métropole

Nous collaborons avec de nombreux partenaires : Maisons de la métropole, bailleurs privés et publics, hôpitaux, associations spécialisées, etc.

Nous sommes adhérents de la Fédération des Acteurs de la Solidarité.

Un partenariat particulier s'est construit avec les bailleurs sociaux : une expérimentation depuis 3 ans avec Grand Lyon Habitat dans le cadre du projet « Partenariats pour un Logement Accompagné contre l'Exclusion » (PLACE).



1\_ Chef de service  
**Elisabeth CHABANON**

2\_ Educatrice spécialisée Coordinatrice  
**Virginie BULLIOD**

3\_ Assistante Sociale  
**Bénédict DEKOCK**

4- Conseillère en Economie Sociale et Familiale

**Emilie SAUVAGE**

5- Conseillère en Economie Sociale et Familiale

**Flavie TOURON**

6- Assistante Sociale

**Marjorie MURARD**

7-Conseillère en Economie Sociale et Familiale

**Celine PISSIS**

8\_Assistante administrative :

**Laurence DE LUCA**

